

AFIR, une nouvelle section de l'Association actuarielle internationale

Autor(en): **Amsler, Marc-Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaire Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): - **(1988)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-967000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Symposium über Risikotheorie in Leuven (Belgien)

Vom 19. bis 21. Juli 1988 fand an der Universität von Leuven (Belgien) eine «Nachkongressveranstaltung» in der Form eines Kolloquiums über Risikotheorie statt; diese Veranstaltung war eine ideale und günstige Gelegenheit zum Ideenaustausch zwischen forschungsorientierten Aktuarien. Den Organisatoren (Prof. Goovaerts und Haezendonck) sei an dieser Stelle im Namen der 43 Teilnehmer aus 12 Nationen gedankt. Die beiden Schweizer Teilnehmer, Prof. Bühlmann und Gerber, sprachen über «Entwicklungstendenzen in der Risikotheorie», bzw. «Mathematischer Spass mit dem Bernoulliprozess». Die meisten der vorgetragenen Arbeiten werden in einer Sondernummer der Zeitschrift «Insurance: Mathematics & Economics» publiziert werden.

Hans U. Gerber

AFIR, une nouvelle section de l'Association actuarielle internationale

L'animation récente des marchés financiers de par le monde a engagé des actuaires toujours plus nombreux à s'occuper de ce secteur de l'économie. En France et aux USA notamment le développement des marchés des valeurs «new look» telles les «options», les «futures» a été fulgurant, entraînant successivement espoirs et déconvenues. Désireux de maîtriser les risques, des théoriciens et parmi eux des actuaires ont proposé l'aide des modèles mathématiques. Une nouvelle branche de la science actuarielle se créait.

Des propositions furent soumises à l'Association actuarielle internationale (AAI), Bruxelles, notamment par un groupe d'actuaires français, sous l'impulsion de M. François Delavenne, en vue d'incorporer cette nouvelle science à celle des actuaires orientés, par tradition, vers les questions d'assurance. Après délibérations diverses sur le bien-fondé d'une telle création et dans le désir de conserver l'unité des actuaires sur le plan international, le Comité de direction de l'AAI a décidé dans le cadre du 23^e Congrès international tenu à Helsinki en juillet 1988, de créer une section chargée d'apporter son concours à l'application de l'approche actuarielle dans le domaine financier. AFIR est le nom

de cette nouvelle section, le sigle signifiant «Actuarial Approach for Financial Risks» et, en français, «Approche actuarielle des risques financiers».

Les statuts d'AFIR sont inspirés de ceux de la section ASTIN (Actuarial studies in non life insurance). Ces deux sections de l'AAI sont appelées à coordonner leurs efforts et à s'épauler dans le domaine de la recherche actuarielle. Dans une première phase, le Bulletin ASTIN ouvrira ses colonnes aux travaux d'AFIR. Actuellement le Comité AFIR est à la recherche de membres, dans tous les pays, surtout de membres susceptibles de promouvoir l'action entreprise. La condition pour pouvoir s'affilier à la section AFIR est d'être membre de l'Association actuarielle internationale (AAI). Les membres de notre Association suisse ont d'ailleurs été informés par une circulaire de leur président sur les formalités à remplir pour devenir membre d'AFIR.

Un premier colloque AFIR est prévu pour 1990 et se tiendra à Paris. En ce qui concerne notre Association, elle contribuera au soutien du mouvement AFIR en consacrant son Ecole d'été internationale 1989 à une introduction aux méthodes mathématiques conditionnées par cette nouvelle branche de la science actuarielle.

Marc-Henri Amsler
Délégué de l'AAI
auprès de la section AFIR